



L I M I N A I R E

C A P N ° 6

A T T A C H É S S T A T I S T I C I E N S



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAP des attachés statisticiens,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour la deuxième fois seulement depuis la nouvelle mandature. Lors de la première CAP de la mandature, il y a tout juste un an, nous avons abordé plusieurs sujets généraux concernant le corps des attachés statisticiens, sujets qui sont restés sans suite.

Concernant les mobilités des agents de niveau A, la CFE-CGC avait déjà fait le constat l'an dernier d'une campagne difficile, avec un besoin de renforcement des effectifs de la division en charge de la gestion de la campagne. Nous trouvons que les campagnes de mobilité sont peu lisibles pour les agents, notamment la date de fin de campagne. Il semble légitime de se questionner sur le fait de mettre en avant une campagne à un tour, alors qu'il semble plutôt s'agir d'une campagne « en continu » qui n'affiche pas son nom.

L'an dernier, nous nous inquiétions, à juste titre, de l'évolution de la fonction de conseil en parcours professionnel et carrière, qui est maintenant clairement déléguée à la hiérarchie de proximité de l'agent. Nous le déplorons : les managers de proximité n'ont pas la vision d'ensemble des ressources de l'institut et sont moins bien formés pour accompagner leurs agents que des experts du sujet. La CFE-CGC reste convaincue que l'accompagnement en carrière doit être centralisé pour les agents appelés à mener une carrière dans plusieurs établissements de l'Insee ou SSM, répartis sur le territoire.

Concernant le grade d'attaché hors classe, la CFE-CGC continue à soutenir la carrière en « Y » mais demande que le parcours de ces agents fasse l'objet d'une réflexion spécifique, qui n'a toujours pas eu lieu.

Sur les fins de carrières et avec la mise en place de la réforme de la retraite à 64 ans, la CFE-CGC demande d'urgence une réflexion sur les fins de carrière pour que soit prise en compte si besoin l'usure des plus âgés dans un monde professionnel en perpétuelle accélération et évolution.

Par ailleurs, nous souhaitons savoir comment est mis en œuvre à l'Insee le dispositif de retraite progressive : combien d'agents la demandent, combien l'obtiennent, combien de refus et les raisons des refus.

Enfin, ainsi que nous vous avons alerté dans notre communiqué d'avril 2024, la CFE-CGC demande à l'Insee d'appliquer la même doctrine indemnitaire pour les agents en mission que celle appliquée à Bercy, sans baisse d'IFSE au bout d'un an. Nous insistons pour qu'un accompagnement personnalisé des agents concernés soit mis en place afin qu'ils retrouvent rapidement un poste pérenne.

Merci de votre attention.

